

## Pour l'activation de la politique industrielle

Bien loin d'atteindre les objectifs de l'agenda de Lisbonne, la France semble au contraire s'en éloigner. Les dépenses de recherche et développement en proportion du PIB ne cessent de baisser depuis 2002 (elles sont tombées de 2.23% à 2.08% en 2007, source Eurostat), rendant l'objectif des 3% en 2010 inatteignable. Cette régression contraste avec l'augmentation régulière des dépenses de l'Allemagne ou du Danemark (passé de 1.92% à 2.54% en dix ans) et plus encore avec le chiffre de la Suède (3.63%). Elle s'explique principalement par une diminution sensible de l'effort public, que les dépenses privées n'arrivent pas à compenser. Cette préoccupante évolution laisse présager de difficultés à maintenir un secteur industriel puissant susceptible d'être compétitif et créateur d'emploi.

En matière industrielle comme en matière de recherche, les politiques semblent influencées par des conceptions archaïques ou naïves, qui voudraient qu'on se contente d'agir sur l'environnement des entreprises pour que celles-ci deviennent innovantes. Dans la droite ligne de cette inspiration « laisser-fairiste », on attend de la déréglementation des marchés qu'elle incite les firmes à innover. Les études empiriques conduisent à douter de la réalité de cet effet. Par ailleurs, le principal instrument de politique industrielle est le ruineux et inefficace crédit d'impôt recherche, dont la France se veut la championne et dont l'Allemagne, par exemple, se passe volontiers. On espère ainsi qu'un environnement favorable fera naître une génération spontanée de PME innovantes qui se développeront en créant des emplois. La réalité est, comme on le voit, moins rose.

Il serait plus avisé d'abandonner ces politiques passives, dont on ne peut attendre grand-chose, pour mettre en œuvre une politique industrielle moderne, active, qui redonne à l'initiative publique le rôle que les acteurs privés sont incapables d'assumer seuls. Trois points sont à noter. En premier lieu, le recul de la dépense publique n'augmentera pas la dépense de recherche privée. En ce domaine, c'est la complémentarité qui domine et non la substitution. L'Etat doit donc augmenter considérablement son effort, particulièrement dans le domaine où il est le plus légitime, celui de la recherche fondamentale. Ensuite, il est nécessaire d'adopter une vision de long-terme, s'exprimant dans des programmes pluri-annuels fondés sur les avancées de la recherche fondamentale. L'Allemagne n'a pas fait autrement lorsqu'elle a décidé de combler son retard dans les biotechnologies. Enfin, l'Etat doit jouer un rôle de coordinateur en se donnant les moyens institutionnels d'inciter les entreprises à participer à ces programmes. Cela signifie qu'il faut rouvrir la question des agences à qui il incomberait de piloter ces derniers.